# Formation d'initiation en conception de costumes

**Du 23 au 26 avril 2024**
**10h - 18h**
**L'Ad Hoc (Neder-Over-Heembeek)**
**Limité à 10 participant·e·s**
**Date limite d'inscription - 16 avril 2024**

Vous souhaitez faire vos premiers pas en conception de costumes ?
Ces quatres jours de formation pratique vous permettront d'aborder les différentes étapes de création dans un atelier professionnel !

## Objectifs de la formation

- **Découvrir** les étapes de conception d'un costume
- **S'initier techniquement** à la prise de mesures, aux méthodes d'assemblage, à la teinture, à la réaction des matériaux et aux machines à coudre
- **S'initier** à la dramaturgie d'un costume, en lien avec son personnage et la mise en scène
- **Développer** une méthodologie de travail qui articule les outils de création, la gestion du temps et les espaces disponibles
- **Travailler** sur la notion d'«ensemble coloré» et l'importance du détail et de l'accessoirisation

## Formatrice

- **Anna Terrien** est costumière, scénographe, décoratrice pour la scène et l'audiovisuel, peintre en décors, adepte des techniques et du concept de transformation

## Publics-cibles et pré-requis

- Technicien·ne·s et créateur·rice·s des arts de la scène et de l'événementiel, plasticien·ne·s et scénographes possédant **peu de bases** en réalisation de costumes et en couture

## Matériel

Les participant·e·s devront acheter au cours de la formation du petit matériel pour une valeur d'environ 35 euros (non-inclus dans les frais de participation)

## Méthodes utilisées

- La conception des costumes sera réalisée en valorisant l'**éco-conception** et le **recyclage**
- L'**échange collectif** et le **travail en équipes de 2** parcourront les différentes étapes de conception
- Les infrastructures de l'Ad Hoc permettront une approche du **fonctionnement** et les **ressources d'un atelier de création** (réserve de costumes, articulations des différentes pratiques, magasin de matières, machines à coudre et autres outils)

## Programme de la formation

*Jour 1 :*

Construction dramaturgique du personnage à travers divers exercices et réalisation d'un moodboard
Conception d'un tableau de travail
Apprentissage de la prise de mesures grâce aux mètres et fiches de mesures
Début d'assemblage costumes / accessoires
Peintures / teintures des textiles

*Jour 2 :*

Choix d'éléments de costumes dans des adresses spécialisées à Bruxelles
Suite du travail en atelier (assemblage, peintures, teintures)

*Jour 3 :*

Suite du travail en atelier et initiation à la couture

*Jour 4 :*

Fin du travail en atelier et finitions (coiffure, maquillage)
Shooting photo des costumes réalisés dans des décors

## Infos pratiques

- **23, 24, 25 et 26 avril 2024**
- **10h - 18h**
- **Atelier L'Ad Hoc**, 57 rue de Hembeek, Neder-Over-Heembeek 1120
- Repas de midi **non inclus** : à apporter, commodités à proximité et espace cuisine à disposition
- Limité à **10 participant·e·s**
- Date limite d'inscription auprès de l'ATPS : **16 avril 2024**

## Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

→ Plein tarif - **360 euros** TTC, hors soutien financier éventuel

→ Pris en charge - Travailleur·se·s actif·ve·s dans le **secteur des arts de la scène (CP 304)** en région wallonne ou bruxelloise ?

• Le **Fonds 304** prend entièrement en charge les frais d'inscription des personnes occupées dans le cadre d'un contrat de travail **en commission paritaire 304,** comme de celles qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois.

https://fonds304.be/formation-conception-de-costumes/

→ Pris en charge - Employé·e dans le **secteur socio-culturel (CP 329)** ?

• Le **Fonds 4S** prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé·e·s de la **commission paritaire 329**. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet :

https://www.fonds-4s.org/soutien-formation

Vous trouverez de plus amples informations sur les **Fonds** et les **Commissions Paritaires** dans notre annexe !

## Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à **lucie@atps.be** et **marc.denisty@apefasbl.org** les **éléments suivants** au plus tard le **16 avril 2024** :

1 Votre **CV**

2 Quelques **lignes de présentation** de vos **attentes** pour cette formation

3 Le **mode de règlement** et les **justificatifs nécessaires :**

| Plein tarif | ou | Soutien Fonds 304 | ou | Soutien Fonds 4S |
|---|---|---|---|---|
| - Preuve de virement à l'ATPS<br>Nom : A.T.P.S. ASBL<br>IBAN : BE68 0012 6138 1734 | | - Actuellement sous contrat en CP 304 ?<br>• Formulaire de demande de soutien (cf. infra) **complété et signé** par l'employeur<br><br>- Actuellement sans contrat en CP 304 ?<br>• Formulaire de demande de soutien (cf. infra) **complété et accompagné** des pièces justificatives (idéalement C4) | | - Accord (par mail) et contact de l'employeur |

*Formation organisée par l'ATPS, avec le soutien du Fonds 304 et de l'Atelier l'Ad Hoc*

**Besoin de plus d'informations ?**

**Contactez lucie@atps.be**

# FORMATION D'INITIATION EN CONCEPTION DE COSTUMES ORGANISÉE PAR L'ATPS
# FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

*Je soussigné·e* *(nom, prénom)*
*Domicilié·e* *(rue, numéro)*
*(code postal, localité)* *(pays)*
*Joignable via* *(n° gsm)* *(e-mail)*

***Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle :***

Intitulé : **Formation à l'initiation en conception de costumes**
Opérateur de formation : **ATPS (Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle asbl)**
Dates de la formation : du mardi 23 au vendredi 26 avril 2024
Lieu : Atelier L'Ad Hoc, rue de Hembeek 57 à 1120 Neder-Over-Hembeek
Prix de la formation : 360 €. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

***Je m'engage à suivre la formation dans son entièreté, à communiquer au plus vite toute absence motivée et à compléter le formulaire d'évaluation. Des sanctions sont possibles.***

***Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :***

1. *Je suis actuellement dans une relation contractuelle* ☐ CDI ☐ CDD ☐ Autre, je précise :
   *avec l'employeur de la CP304 suivant :*
   *représenté par :* *qui marque son accord.*
   *adresse – tel –email :*
   *n° ONSS :* ;
2. *Je ne suis actuellement pas dans une relation contractuelle avec un employeur de la CP304 mais je peux attester de 30 jours d'occupation professionnelle lors des 24 derniers mois auprès des employeurs suivants de la CP 304 établis en Régions wallonne ou bruxelloise :*
   - *(nom et adresse de l'institution) pour jours. Contact : (nom et tel)*
   - *(nom et adresse de l'institution) pour jours. Contact : (nom et tel)*
   - *(nom et adresse de l'institution) pour jours. Contact : (nom et tel)*
   - *(nom et adresse de l'institution) pour jours. Contact : (nom et tel)*
   - *(nom et adresse de l'institution) pour jours. Contact : (nom et tel)*
   - *(nom et adresse de l'institution) pour jours. Contact : (nom et tel)*

   *Ma fonction est :* ☐ Artiste ☐ Technicien·ne ☐ Administratif·ve ☐ Autre, je précise :
   ***Je fournis également en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4 idéalement).***
   *Conseil : l'application gratuite 'Camscanner' vous permet de passer une photo de vos documents au format pdf*

   La date et la signature du ou de la travailleur·se ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

   La présente demande d'inscription doit **impérativement être adressée au moins 7 jours avant le démarrage de la formation à la fois à l'ATPS (lucie@atps.be et au Fonds 304 (marc.denisty@apefasbl.org)**. Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (360€) qui vous sera facturée par l'ATPS.

   J'accepte de recevoir la newsletter du Fonds 304.